

LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES ET DES BIENS

DES COMMERÇANTES DÉNONCENT LES TRACASSERIES DANS LA CEDEAO



La libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO adoptée depuis 1979 tarde à être effective. Les commerçantes de produits agricoles locaux ont vigoureusement dénoncé les multiples tracasseries dont elles sont l'objet pour acheminer leurs marchandises. Fin août à Dakar, elles ont tenu des discussions organisées par l'Afao. Un plan d'actions "Genre et Commerce" a été mis en œuvre pour les informer sur les textes et les nouvelles politiques douanières.

LIRE PAGE 8

AGRICULTURE

LA LOASP PASSÉE À LA LOUPE



P5

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les politiques imprégnés des dispositifs réglementaires

P5



INNOVATION

Succulents ragouts de pomme de cajou

P4



GRIPPE AVIAIRE

Le virus H5N1 se propage en Afrique de l'Ouest et centrale

P3



ENVIRONNEMENT

**COP 22 À MARRAKECH :
LES AMBASSADEURS AFRICAINS AU
MAROC SE PRÉPARENT**

(Aps) - La Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont présenté les enjeux de la COP22 pour l'Afrique, mercredi début septembre à Rabat (Maroc), aux ambassadeurs africains basés dans ce pays.

Il s'agissait aussi, en partenariat avec le Comité de pilotage de la COP22 de préparer la participation des pays et de soutenir les efforts en cours pour une participation coordonnée du continent à cette Conférence mondiale sur le climat, informe un communiqué de la BAD parvenu début septembre à l'APS.

Prévue à Marrakech, au Maroc, du 7 au 18 novembre 2016, la COP22 est la troisième Conférence mondiale sur le climat organisée sur le continent africain, après la COP7 en 2001 à Marrakech et la COP17 à Durban en 2011. Cette COP22 offre aux Africains l'opportunité de militer en faveur de l'engagement mondial à concrétiser l'Accord de Paris adopté en décembre 2015 et du passage vers un développement résilient et plus sobre en carbone. "La BAD et la CEA sont membres du Comité conjoint chargé de la gestion du Pavillon Afrique qui se tient lors des COP. Cette année encore, le Pavillon Afrique offrira un espace de rencontres et d'échanges aux délégations du continent, qui pourront y débattre des problématiques de développement communes, défendre leurs intérêts, développer leurs réseaux et mettre en avant les efforts entrepris pour bâtir des économies plus résilientes", relève le communiqué.

COP 22 À MARRAKECH (BIS)

L'Afrique sera également au cœur de diverses initiatives prises à travers le village COP22, notamment dans l'espace "Innovation et Solutions" et celui dévolu à la société Civile. "Le pôle "société civile" a visité quatorze pays africains pour mobiliser le tissu associatif du continent. Nous sensibilisons également la presse africaine à travers un deuxième voyage de presse qui compte 60 journalistes cette fois-ci : c'est vous dire l'importance de la mobilisation du continent africain pour le Maroc", a déclaré Driss El Yazami, chef du pôle société civile du comité de pilotage de la COP22. "C'est une COP africaine et nous vous encourageons à être nombreux pour défendre les intérêts du continent", a ajouté Abdesslam Be-

krate, chef du pôle de la logistique et de la sécurité au sein du Comité de pilotage de la COP22. "Selon des recherches de la CEA, une montée des températures mondiales de 2°C d'ici 2050 pourrait provoquer jusqu'à 4,7% de baisse du PIB africain", a souligné Omar Abdourahman, Directeur par intérim du Bureau de la CEA en Afrique du Nord, à la veille de la réunion. Toutefois, notre continent peut encore retourner la situation en sa faveur et parvenir à un développement plus résilient et inclusif, à condition de profiter de son retard industriel pour investir dans une industrialisation verte".

Pour sa part, Yacine Fall, représentante résidente de la BAD au Maroc, "l'Afrique fait partie de la solution pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris qui commence avec la COP22 au Maroc ; les quatre priorités de l'Afrique étant l'adaptation, l'atténuation, le financement et le renforcement du processus de négociation".

AGRICULTURE

**PAPA ABDOULAYE SECK :
"LES SEMENCES CERTIFIÉES ONT
CHANGÉ LA PHYSIONOMIE AGRICOLE
DE ZIGUINCHOR"**

(APS) - La région de Ziguinchor commence à changer de "physionomie agricole" du fait des semences certifiées, de l'élévation du niveau de la mécanisation et du respect des itinéraires techniques de recherche a estimé, mardi fin août à Oulampane (sud), le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, Dr Papa Abdoulaye Seck.

"La physionomie de l'agriculture de Ziguinchor est en train de changer. Nous avons noté une extension des superficies, une bonne utilisation des semences certifiées avec des champs d'arachides et autres spéculations qui s'étendent à perte de vue", s'est félicité M. Seck. Il s'exprimait au cours d'une tournée hivernale dans la région de Ziguinchor pour constater l'état des cultures. Accompagné de plusieurs de ses conseillers et d'autres acteurs locaux, il s'est rendu à Djiboncker, dans le département de Ziguinchor pour visiter des champs d'arachide avant de rallier Oulampane, dans le département de Bignona. "J'ai vu des champs d'arachide qui s'étendent à perte de vue. J'ai constaté que de plus en plus, on essaie d'exploiter les vallées en vue de produire du riz à grande échelle", a poursuivi Papa Abdoulaye Seck. Devant un parterre de producteurs, il a assuré que le gouvernement va tout mettre en œuvre pour

"une diminution de la pénibilité du travail grâce à une élévation du niveau de la mécanisation de l'agriculture". "Avec les semences certifiées, le respect des itinéraires techniques définis par la recherche conjuguée à une élévation du niveau de notre mécanisation, nous sommes convaincus que la région de Ziguinchor va apporter une contribution conséquente en ce qui concerne l'approvisionnement du Sénégal en riz et d'autres spéculations agricoles", a-t-il déclaré.

FINANCEMENT AGRICULTURE

**LA BAD ALLOUE SIX MILLIARDS DE F CFA AU
FAFIN POUR L'AGRICULTURE AU NIGERIA**

(Jade/Syfia)- La Banque africaine de développement (BAD) a décidé d'injecter € 8,08 millions, soit environ six milliards de F cfa, au capital du Fonds pour le financement de l'agriculture au Nigeria (Fund for Agricultural Finance in Nigeria, FAFIN) afin de rendre disponible davantage de capitaux d'investissements aux PME agroindustrielles, apprend Jade/Syfia. Le FAFIN est un fonds d'investissement privé de première génération, sous l'égide de la KfW allemande et du gouvernement nigérian, qui fournit une assistance financière, technique et en formation à des PME viables, notamment au travers des chaînes de valeur. L'assistance financière se fait sous forme de prises de participation au capital des PME, de prêts et autres mécanismes.

A NOS LECTEURS !

Chers lecteurs ! Grâce à vous, l'équipe d'Agri Infos est enfin parvenue à mettre sur pied un groupement d'intérêt économique (GIE) avec de nouvelles obligations. La réforme du journal, un bien commun aux acteurs et journalistes agricoles, vise à mieux faire comprendre le débat sur les politiques agricoles au Sénégal. Une nouvelle réforme qui crée plus d'ouverture, d'efficacité, d'équité et de transparence dans la gestion... Et pour un meilleur accès à l'information agricole, un site internet a été créé (www.agriinfos.sn). Il est gracieusement financé par un vieux partenaire.

La Rédaction

AGRI INFOS

Mensuel Agri Infos - ISSN : 0850 8844

DIRECTEUR LA PUBLICATION ET FONDATEUR

Madieng Seck (madiensek@yahoo.fr)

GIE Groupe Multimédia services (GMS) Ninea : 00605 33 92

HLM Grand Yoff villa N°1122 - BP: 17130 Dakar - Liberté

Tel: 77 537 96 96 ou 77 577 95 51

E mail : agriinfos06@gmail.com

Facebook : agriinfos

Site internet: www.agriinfos.sn

COMITÉ DE RÉDACTION :

Madieng Seck, Ababacar Guèye, Zachari Badji,

Mame Diarra Badji (Stagiaire)

CONSEILLER EN MARKETING ET COMMUNICATION

Adama Chimèr Ndour

SECRETARIAT DE RÉDACTION INFOGRAPHIE

Cheikh Touré (Tel 77 605 30 72)

IMPRESSION : AMD IMPRESSIONS

DISTRIBUTION : ADP/Dakar

CRISES ALIMENTAIRES EN AFRIQUE

"RPCA NEWS" signe un EditoRural sur une situation satisfaisante

(Jade/Syfia)- Le Réseau de Prévention des crises alimentaires en Afrique (RPCA) vient de sortir "RPCA NEWS". Mensuel électronique (www.food-security.net), "RPCA NEWS" informe les publics, les bailleurs, les humanitaires, les organisations intergouvernementales et les décideurs politiques, sur les problèmes agro-alimentaires et nutritionnelles du continent. Informer les publics, souvent en proie à des crises d'origines diverses, permet d'alerter tous ceux qui, de près ou de loin, peuvent venir en aide aux personnes vulnérables ou en situation de détresse. La publication ratisse large.

Dans son premier numéro de juillet 2016, le journal dresse un bref sommaire sur : la campagne agropastorale 2016-17, la situation des marchés et celle alimentaire et nutritionnelle. Enfin, on y parle de la vie du Réseau suivi d'un Who's who? sur Tchambakou Ayassor, Commissaire de la CEDEAO. Dans sa Une, RPCA NEWS fait la part belle aux messages clés, une sorte d'édito qui ouvre sur une bonne nouvelle. Il annonce que la situation alimentaire en juin 2016 est globalement satisfaisante avec un bon niveau des stocks alimentaires et un fonctionnement satisfaisant des marchés. Lanceur d'alerte, RPCA NEWS souligne cependant qu' environ 9,5 millions de personnes sont en besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle dont la majeure partie dans le bassin du Lac Tchad où l'insécurité civile perturbe les marchés et dégrade les moyens d'existence des ménages. A ce propos des Recommandations ont été faites: Renforcer les mesures de protection en faveur des populations vulnérables; Renforcer la veille alimentaire et nutritionnelle dans les zones du bassin du Lac Tchad; Maintenir la veille sur les marchés afin de détecter, à temps, les dysfonctionnements susceptibles d'affecter la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ; enfin Maintenir la surveillance dans les zones grégariennes du criquet pèlerin de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad. Le mensuel Agri Infos souhaite longue vie à RPCA NEWS qui comble un vide. Il lui dit "bon arrivée" dans la famille des journalistes de l'information agricole et alimentaire sur qui il peut compter. AGRI_95_CHEIKH

GRIPPE AVIAIRE

Le virus H5N1 se propage en Afrique de l'Ouest et centrale

(Jade/Syfia)- Les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale sont en alerte, alors que le virus H5N1, une grippe aviaire hautement pathogène, continue de se propager dans la région. Le Cameroun devient le dernier pays africain en date à détecter la maladie, apprend Jade/Syfia auprès de la Fao.

■ PAR MADIENG SECK

La souche peut contaminer les humains et les volailles et s'avérer fatale pour les deux espèces. Les derniers foyers du virus H5N1 sont apparus dans des exploitations avicoles au Cameroun, menaçant ainsi la production nationale de volailles ainsi que celle des pays voisins. Pour la première fois depuis 2006, la maladie a été détectée en Afrique centrale. Au total, six pays d'Afrique de l'Ouest et centrale ont lutté contre la grippe aviaire, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger et le Nigéria. Le Nigéria continue d'être le pays le plus affecté avec plus de 750 foyers au total et presque 3, 5 millions d'oiseaux morts ou abattus. Les nouveaux foyers enregistrés au Cameroun suscitent de grandes inquiétudes sur le fait que la maladie puisse se propager vers

le sud et déclencher ainsi des interventions d'urgence à l'échelle nationale et mondiale afin de la contenir. Dans ce cas de figure, des dépistages des éleveurs de volailles seraient également nécessaires. Parallèlement, la FAO met en garde les gouvernements voisins en les appelant à se montrer vigilants et à poursuivre leur surveillance accrue, ainsi que leurs efforts de prévention. Il s'agit notamment de transmettre des messages communs au public et d'assurer le partage des données entre le secteur de la santé publique et celui de l'agriculture. "Nous sommes confrontés à une maladie qui se propage rapidement et qui a des effets dévastateurs sur les moyens d'existence des communautés", a déclaré Abebe Haile Gabriel, Représentant régional adjoint de la FAO pour l'Afrique. "Le virus H5N1 entraîne



des pertes importantes d'aliments nutritifs et menace les moyens d'existence des agriculteurs, en particulier dans les milieux pauvres en ressources où les gouvernements rencontrent des difficultés pour offrir des compensations financières en cas de pertes", a-t-il déclaré, ajoutant que "les restrictions commerciales représentaient souvent un obstacle supplémentaire pour les économies déjà en difficultés".

Depuis la première propagation internationale du virus en 2013, la souche H5N1 de la grippe aviaire a causé la mort

de dizaines de millions de volailles et des dizaines de milliards de dollars de pertes dans le monde entier (20 millions de

dollars de pertes pour le Cameroun, soit plus de 10 milliards de F cfa, selon les médias locaux).

La réponse de la FAO

La FAO travaille en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) pour venir en aide aux pays membres, avec notamment des évaluations des risques, des planifications de contingence, des conseils techniques et du matériel de laboratoire. Ils ont également apporté leur aide en enquêtant sur des cas potentiels de grippe aviaire chez les animaux et les humains et en localisant la source d'infection. Au Cameroun, la FAO renforce les capacités des services vétérinaires locaux en intervenant rapidement après l'apparition de nouveaux foyers et travaille avec le gouvernement afin de finaliser un plan d'action semblable à ceux appliqués dans d'autres pays touchés par le virus. Les interventions d'urgence comprennent la neutralisation des volailles infectées ou exposées à la maladie, la désinfection des installations et marchés et la gestion sécurisée des oiseaux morts. Parallèlement, les vétérinaires sont encouragés à utiliser des techniques de base comme le "retraçage en aval", qui consiste à déterminer l'endroit où les animaux infectés ont été vendus ou déplacés, et le "retraçage en amont", qui consiste à déterminer l'endroit où les animaux infectés ont été achetés ou leur lieu de provenance. L'objectif est de trouver les sources et, a fortiori, d'empêcher l'apparition du virus ou encore d'en freiner la propagation. L'une des préoccupations majeures est que la maladie devienne endémique dans toute la région, en particulier au Nigeria où la grippe aviaire s'est tellement enracinée dans la production de volailles et dans les systèmes de commercialisation qu'elle en est devenue difficile à éliminer. Pour cette raison, les producteurs et les commerçants ont besoin de connaître les signes cliniques et les symptômes de la maladie. Ils doivent également savoir comment et à qui en faire part et mettre en œuvre de bonnes mesures d'hygiène pour freiner sa propagation. La FAO continue d'aider les gouvernements à mobiliser des fonds pour lutter contre le virus H5N1, en plus des efforts de l'Organisation pour renforcer les systèmes vétérinaires locaux et les laboratoires et pour déployer des spécialistes de la FAO dans les pays affectés et exposés aux risques. La première mission d'évaluation et de distribution d'équipement au Cameroun a été rendue possible grâce à un financement de l'USAID. La FAO tente d'obtenir 20 millions de dollars pour soutenir son intervention régionale face au virus H5N1.

MADIENG SECK

ELEVAGE-SÉCURITÉ :

Vers une coalition nationale de lutte contre le vol de bétail



Aminata Mbengue Ndiaye, ministre de l'Elevage et des Productions animales

(APS) - Le ministre de l'Elevage et des Productions animales, Aminata Mbengue Ndiaye a annoncé, samedi fin aout à Kahone (Kaolack), la mise en place dans les jours ou mois à venir, d'une coalition na-

tionale de lutte contre le vol de bétail.

"Le vol de bétail a été soulevé partout où nous sommes allés à la rencontre des éleveurs", a-t-elle déclaré, à l'étape, du point de vente de Kahone de sa tra-

ditionnelle tournée de remobilisation des acteurs du secteur de l'élevage en vue d'un bon approvisionnement du marché local en moutons de Tabaski. "Nous allons installer des comités de vigilance au niveau des villages dans le cadre d'un programme qui sera défini dans les mois à venir", a-t-elle ajouté, en présence des autorités administratives de la région et des responsables d'associations d'éleveurs. Aminata Mbengue Ndiaye a souligné que la mise en place de cette coalition nationale ainsi que les comités de vigilance des villages "visent à faire diminuer le vol de bétail". C'est également pour permettre aux éleveurs ou ceux qui veulent s'adonner à l'élevage d'être plus en sécurité et en sûreté pour pouvoir s'adonner à cette activité, a-t-elle ajouté.

INNOVATION

Succulents ragouts de pomme de cajou !

(Jade/Syfia)- Comme presque de la viande, de succulents ragouts et des brochettes à base de pomme de cajou, sont les nouvelles recettes de cuisine qui ont été présentées à un public méduisé. C'était fin juillet à l'issue d'une formation de l'AFAO (Association des Femmes en Afrique de l'Ouest) avec la quinzaine de formatrices venues de Ziguinchor, Thiénéba et Gorom sur la pomme de cajou.

PAR ABABACAR GUEYE

Pour enrichir leurs activités dans la transformation de la pomme de cajou, une quinzaine de femmes de Ziguinchor, Thiénéba (Thiès) et Gorom (Rufisque) a été formée au Centre d'incubation de l'Afao sur de nouvelles recettes.

Initié par l'Afao, l'atelier de formation (25- 29 juillet) entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Capacity Development of Cashew Value Chain Actors in West Africa" financé par le CORAF/WE CARD. Ces femmes, sous la conduite de Touty Sané, une formatrice de Ziguinchor, ont appris les techniques pour arriver à mettre sur le marché des recettes originales.

C'est en 2010 que Touty Sané a inventé ces nouvelles recettes avec la pomme de cajou intelligemment travaillée comme si c'était de la viande. Avec cette innovation elle est arrivée à préparer : succulents ragouts, brochette, beignets, confiture, "viande hachée" et boisson. Des innovations qui lui ont valu d'effectuer des tournées en France et de recevoir des distinctions. C'est ainsi que, concernant cette formation, les responsables de l'AFAO ont porté leur choix sur Touty. Pendant cinq jours, Touty a partagé son expertise avec ces femmes. Un défi qu'elle a relevé.

En effet, dès le premier jour, elle les a expliquées le travail qui les attend tout en insistant sur les bonnes pratiques d'hygiène. "Il faut d'abord une bonne pomme

de cajou et un presseur en inox pour obtenir un jus de qualité", a expliqué Touty. Dans une ambiance bon enfant, la formatrice les a montrées la technique d'éplucher la pomme, selon leur convenance pour faire de la "viande", de la confiture et autres recettes. De main experte, elle épluche la pomme de cajou en de petits morceaux, puis elle y ajoute quelques assaisonnements avant de les cuire sous le regard attentif de ses collègues. Touty les a ainsi montrées dans les détails, les secrets de comment préparer de nouvelles recettes et conserver les tranches de pomme cajou.

Jusqu'ici, à Gorom (Rufisque), à Thiénéba (Thiès) et à Ziguinchor en Casamance, la pomme de cajou n'était pas exploitée à sa juste valeur. Elle était ramassée par les enfants indigènes qui la croquaient comme friandise, ou bien les femmes la jetaient à la poubelle après l'avoir détaché de la noix. Aujourd'hui, l'exploitation de la pomme est dans l'air du temps. Ces nouvelles recettes vont être proposées aux Sénégalais. Pour les formatrices, ces menus contribuent aujourd'hui à leur donner de meilleurs revenus plutôt que l'amande toute seule.

Au nom des apprenantes, Mme Maimouna Tounkara de la Casamance a remercié l'Afao et la formatrice qui les ont accompagnées pour diversifier leurs activités. "Toutes les étapes de la pré-



paration de la "viande" de pomme cajou et de son jus, rien n'a été laissé au hasard", a souligné Mme Tounkara sous les ovations de ses sœurs. Toutefois, elle a sollicité l'appui de l'Afao pour un presseur en inox pour la conservation de la boisson. "Toutes ces recettes que vous voyez sur la table sont nos œuvres", avait indiqué auparavant Marième Ndoye, une participante de Gorom. Ses collègues étaient loin d'imaginer qu'avec la pomme de cajou, des recettes aussi succulentes les unes que les autres pouvaient être préparées.

Dans la salle, le public assez nombreux était émerveillé. Certains curieux ont dégusté, puis les commentaires pleuvent. "C'est ingénieux ! Je croyais que c'est de la viande hachée", a lancé Daouda Diop, consultant en Genre et Leadership après la dégustation.

A son tour, le directeur du Centre a encouragé les femmes tout en rappelant la démarche de l'Afao qui est prête à accompagner les femmes pour qu'elles deviennent autonomes. "Nous vous proposons des formations adaptées à vos activités. Tout ce que nous voulons c'est de vous amener à créer vos propres entreprises", a souligné M. Ibrahima

Tall avant de les exhorter à relayer et à démultiplier cette formation.

S'agissant de la promotion de ces recettes souhaitée par le public, le Directeur du Centre salue

l'idée. Il a promis de voir dans quelle mesure cela pourrait être réalisé avec une chaîne de télévision nationale pour sensibiliser la population sur ce qui se fait avec la pomme de cajou.

COMMERCE

Des acteurs économiques sensibilisés au schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO

(APS) – Le schéma de libéralisation des échanges (SLE) au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été présenté à des acteurs économiques du nord du pays au cours d'un atelier régional de vulgarisation tenu jeudi fin juillet à Saint-Louis.

Le SLE vise à promouvoir le développement de l'entrepreneuriat dans la région ouest africaine, accroître le commerce intra régional et stimuler l'activité économique afin d'améliorer la compétitivité des pays de la région sur le marché mondial. "C'est un mécanisme clé dans la réalisation du marché commun, un des objectifs centraux de la CEDEAO. Il représente un enjeu de taille dans l'amélioration de la compétitivité économique régionale", a indiqué Massamba Sène, directeur de cabinet du ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Promotion de la bonne gouvernance.

Plusieurs acteurs de l'économie des localités du nord du pays, des officiels et représentants du service des douanes ont participé à cet atelier régional organisé à la Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Saint-Louis. "C'est un atelier extrêmement important pour les opérateurs économiques. Le SLE existe depuis 1979, mais il est méconnu de la plupart des opérateurs faute de vulgarisation. Le développement des échanges ne se fera pas sans le démantèlement des barrières. Il est important d'accompagner les acteurs", a dit Mbaye Ndiaye, directeur des douanes de la région nord.

L'entrée en vigueur en janvier 2015 du Tarif extérieur commun de la CEDEAO constitue une étape vers la création d'un marché commun sous régional. Le SLE avec ses protocoles et mécanismes, consacrent la libre circulation des biens.

Le niveau des échanges commerciaux dans la sous-région oscille entre 10 et 15 %, et se situe en deçà des ambitions et des potentialités de la région, selon un document du ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Promotion de la bonne gouvernance. "Le Sénégal fait partie des premières puissances commerciales de la région avec 6 % du commerce intracommunautaire. Le pays détient également le potentiel le plus élevé pour ce qui est des produits et avantages comparatifs", rappelle le ministère qui cite un rapport de la Banque africaine de développement (BAD).



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les politiques imprégnés des dispositifs réglementaires

(Jade/Syfia) – Des élus ont été sensibilisés sur les dispositifs réglementaires du changement climatique (CC) lié à l'Agriculture et à la sécurité alimentaire. Un atelier de deux jours a été organisé début août à Dakar par la plateforme Ccasa pour les inviter à prendre en compte de ces phénomènes dans les programmes gouvernementaux.

PAR ABABACAR GUEYE

“**C**hangements climatiques et Agriculture sénégalaise : Rôles des décideurs dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE)” a été organisé par le Plateforme nationale CCASA (Changement climatique, Agriculture et Sécurité alimentaire) et ses partenaires.

Présidée par le Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (Maer), Dr Dogo Seck, la rencontre a été une occasion pour expliquer aux élus les engagements pris à la Cop 21, les stratégies d'adaptation, d'atténuation et les résiliences face à ce phénomène sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Occasion aussi pour amener les parlementaires à mieux intégrer la dimension Changement climatique (Cc) dans les politiques : PSE, PRACAS (Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise) et autres. L'atelier a aussi permis de partager les résultats de recherche sur l'adaptation et l'atténuation face au CC.

Changement climatique, une donnée et non un facteur

Au Sénégal, les effets du CC se traduisent par un déficit pluviométrique et une dégradation des terres. Ce qui induit une baisse de la productivité agricole. Conscient de cette situation M. Seck, a expliqué que dans la mise en œuvre du PSE et du PRACAS, “le MAER considère les changements climatiques comme une donnée et non un facteur à subir”. Et d'ajouter : “L'adaptation est le choix le plus réaliste à faire, afin de réduire les risques des changements climatiques sur la production et la sécurité alimentaire des populations”. Le S G du MAER a en outre soutenu que l'utilisation des informations climatiques a eu des résultats positifs sur l'agriculture sénégalaise, parce qu'elles sont

utilisées comme un intrant agricole au même titre que les semences et les engrais.

Pour le Coordonnateur du Programme CGIAR/CCAFS en Afrique de l'Ouest, il importe de bien connaître ces résultats. La recherche y a apporté des réponses pour soulager les producteurs. C'est pourquoi Dr Zougmore, s'est réjoui de cet atelier où différents acteurs ont



pris part.

Le projet météo a fait tache d'huile jusqu'en Colombie

Au cours de cette rencontre,

un des membres du Comité national pour les changements climatiques (Comnacc), Elhadji Mbaye Diagne a souligné l'importance des financements

dans les stratégies d'adaptation. M. Diagne est largement revenu sur les accords de la Cop21 et ses opportunités de financement pour dire que “des pays comme le Sénégal peuvent capter des fonds verts pour financer leurs activités d'atténuation”.

Sur ce point, Dr Ousmane Ndiaye de l'Anacim (Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie) a précisé que la météo a bénéficié de ces financements dans le cadre du projet Usaid Cinsere. C'est un projet qui a permis à l'Agence de dérouler quelques activités notamment à Kaffine où elle a collaboré avec les producteurs. “Les résultats ont fait tache d'huile jusqu'en Colombie où on a partagé l'expérience de Kaffine”, s'est félicité Dr Ndiaye. Cependant, il a demandé à l'Etat de s'impliquer dans les financements pour rendre les activités pérennes.

Certains participants ont interpellé la Recherche sur les semences adaptées. A ce propos, le directeur de l'Isra a souligné que son institution a aujourd'hui mis à la disposition des paysans, des semences qui s'adaptent au climat. “Nous venons d'homologuer des variétés d'arachide, de mil et de niébé. Des variétés en dormance en cas de pause pluviométrique ont été même produites”, a indiqué Dr Alioune Fall avant d'inviter le Repes (Réseau des parlementaires pour l'environnement du Sénégal) à visiter les labos de l'Isra. Pour son président, Mamadou Lamine Thiam, des éléments de réponses ont été apportées face à ce phénomène. Et ces infos méritent d'être portées à l'attention de leurs collègues députés.

AGRICULTURE : La LOASP passée à la loupe

(Jade/Syfia) - La LOASP (Loi d'orientation Agro-Sylvo-Pastorale) tarde à être effective. Depuis sa promulgation en 2004, des manquements ont été notés dans sa mise en œuvre. Un atelier d'échange sur l'état de mise en œuvre de cette loi a été organisé fin août à Dakar pour passer à la loupe ses limites et travailler sur son effectivité.

Organisé par la Commission du Développement et de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Sénégal en partenariat avec l'Initiative prospective agricole, l'atelier a réuni : représentants organisations de producteurs, société civile, institutions de recherche, ministères, élus locaux et partenaires au développement.

Durant deux jours, l'accent a été mis sur l'état d'avancement de la LOASP promulguée depuis 2004 notamment les engagements du gouvernement et les décrets d'application édictés ou en cours.

Décrétée pour une période de 20 ans, la LOASP fixe le cadre juridique, institutionnel et financier des politiques agricoles du Sénégal. Malheureusement 12 ans après l'arrêté, plusieurs décrets n'ont pas été élaborés. “Cela a freiné la mise en œuvre totale de cette Loi”, a souligné le président de la Commission du Développement et de l'Aménagement du territoire. Selon l'Honorable député Cheikh Seck, l'Assemblée nationale devait réexaminer tous les trois ans cette loi et y apporte des amendements compte tenu des blocages observés dans sa mise en œuvre. “Malheureusement, cela n'a pas été fait dans la mesure où il n'y a pas une mise en œuvre totale”, a regretté M. Seck qui a soutenu qu'il était prévu tous les cinq ans une revue et un amendement de la loi. Parce que des questions liées à l'Agriculture et aux phénomènes naturels doivent être pris en compte. “C'est pourquoi on dit que la loi est évolutive. Ces rencontres périodiques devaient permettre d'évoquer ces questions”, a rappelé M. Seck.

L'Assemblée nationale interpellée

L'atelier, a ajouté le député, a tout son sens. Il permet à l'issue de la rencontre de mettre en place un plan d'actions, un comité de suivi et d'évaluation afin de pouvoir interpellier le gouvernement. Dans

ce sillage, il a promis de saisir la Commission des délégations de l'Assemblée nationale en charge de suivre l'applicabilité des lois votées, sur les raisons du retard de la mise en œuvre de la Loasp.

Le directeur exécutif de l'Ipar a, pour sa part, soutenu que la LOASP constitue un des instruments les plus importants pour le secteur agricole. Parce qu'elle a tracé les conditions d'une agriculture performante, diversifiée et durable. Cette loi qui a fait l'objet d'un consensus entre toutes les catégories d'acteurs a ratissé large. Elle a permis la reconnaissance formelle des métiers de l'agriculture. Elle a également travaillé sur la réforme foncière, le financement du développement rural, entre autres. Cependant, Dr Cheikh Omar Ba s'est interrogé sur les 52 engagements qui avaient fait l'objet d'un consensus national. “Cet atelier permettra de passer en revue les acquis engrangés notamment en termes d'institutionnalisation de la concertation, d'installation des jeunes avec ANIDA et PRODAC et de développement de filières.. C'est également le lieu d'identifier les principales limites dans la mise en œuvre de la loi et de voir comment arrimer la LOASP au PSE et au PRACAS”, a expliqué Dr Ba. Ces défis, a souligné Dr Ba, l'atelier tentera d'apporter sa contribution aux côtés du gouvernement du Sénégal pour une mise en œuvre réussie des politiques publiques notamment le foncier, les changements climatiques, l'emploi des jeunes, la cohabitation entre l'agriculture familiale et l'agro-industrie, etc.

Auparavant, le patron de l'Ipar avait salué le partenariat dynamique entre l'Assemblée nationale et son institution. Diverses activités organisées ensembles notamment, la sensibilisation des députés sur les Directives volontaires, le dialogue entre les parlementaires du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie et la participation des députés sur les questions foncières, ont renforcé leur collaboration.

TERRORISME

Boko Haram sème la faim au Nigéria

(Jade/Syfia)- Du fait des attaques perpétrées dans le nord-est du Nigéria où sévissent les terroristes islamistes de Boko Haram, la FAO est à la recherche de 10 millions de dollars, soit plus de cinq milliards de F cfa pour apporter une aide alimentaire à près d'un demi-million de familles paysannes. Dans ces localités, l'organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture fournit aussi des kits agricoles aux paysans pour leur permettre de cultiver pendant la saison des pluies.

■ PAR MADIENG SECK

La FAO cherche plus de cinq milliards de F cfa (10 millions de dollars) pour apporter une aide alimentaire à près d'un demi-million de familles paysannes victimes d'attaques de Boko Haram dans le nord-est du Nigéria où l'insécurité alimentaire est devenue un phénomène généralisé, a indiqué, début août à Rome, la FAO.

La reprise des activités agricoles dans ces zones est primordiale pour que les populations soient en mesure de produire suffisamment pour se nourrir, annonce l'organisation onusienne. Cela inclut notamment les déplacés internes dus aux conflits, ainsi que les communautés qui les accueillent. Ces populations, la plupart des paysans, ont besoin d'une aide urgente pour rétablir leurs moyens d'existence qui dépendent principalement de la production agricole, de la pêche artisanale, de l'aquaculture et de la production animale. "Ces trois à quatre dernières années, cela n'était pas possible à cause des conflits", a déclaré M. Bukar Tijani, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique.

Les attaques de Boko Haram ont mis plus de trois millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les Etats

de Borno, de Yobe et d'Adamawa.

Boko Haram met trois millions de paysans dans l'insécurité alimentaire

Cela a poussé la FAO à mettre en place un plan d'intervention à grande échelle pour faire face à la crise. Pour fournir des semences, des engrais et de l'équipement d'irrigation à l'approche de la saison sèche, la FAO a maintenant besoin de 10 millions de dollars. Parallèlement, elle prépare une intervention pour la principale campagne agricole qui requiert beaucoup plus de ressources. "Cette année, l'aide humanitaire a pu accéder à certains territoires auparavant entre les mains de Boko Haram. Il s'agit donc d'une occasion unique de lutter contre les niveaux alarmants d'insécurité alimentaire qui sévissent dans le nord-est du Nigeria", a déclaré Tim Vaessen, Coordinateur des opérations d'urgence de la FAO dans ce pays. Les combats dans ces localités ont réduit à néant trois campagnes de semis consécutives. De plus, les afflux massifs de po-

pulations ayant échappé aux attaques répétées de Boko Haram ont mis une pression sur les communautés d'accueil. Leurs moyens d'existences agricoles et pastorales se sont davantage fragilisés, aggravant la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle déjà caractérisée par une certaine précarité. "Ne pas relancer l'économie rurale, risquerait de leur porter préjudice avec un manque d'opportunités professionnelles et surtout le risque de radicalisation de la jeunesse, averti la FAO. A l'inverse, relan-

cer la production agricole dans les zones fraîchement accessibles encouragera les populations de déplacés à rentrer chez eux tout en contribuant à améliorer leur santé et leur nutrition.

Le travail de la FAO

Dans le nord-est du Nigéria, la FAO a fourni des kits agricoles aux paysans et aux communautés d'accueil, ainsi qu'aux populations vulnérables et aux déplacés internes qui bénéficient d'un accès à la terre. Les kits incluent des variétés améliorées de millet, sor-

gho et niébé, une légumineuse hautement nutritive et adaptée localement. Il y a aussi des engrais permettant aux bénéficiaires de cultiver pendant la saison des pluies. La récolte devrait commencer d'ici la fin du mois de septembre et leur permettre de satisfaire leurs besoins alimentaires pendant au moins 10 mois. Actuellement la FAO travaille aussi sur des formules horticoles pour près de 85 000 personnes supplémentaires, à l'approche de la saison des pluies. "Cultiver leur nourriture, saine et nutritive, contribue à réduire le besoin d'une aide alimentaire extérieure à l'avenir. Les familles paysannes qui ont accès à la terre et sont en mesure de cultiver peuvent ensuite récolter pendant six à huit semaines", a enfin précisé M. Vaessen.

ENVIRONNEMENT

Ziguinchor veut réaliser 370 Hectares de plantations massives en 2016

(APS) - La région de Ziguinchor (sud) espère produire cette année 530.000 plants pour des plantations massives et linéaires sur 370 hectares et 65 kilomètres respectivement, a annoncé, dimanche début août, à Badiouré, l'inspecteur régional des Eaux-et-forêts, Djimanga Diédhiou.

"Nous avons retenu un programme prévisionnel pour la campagne 2016, en vue de faire une production de 530 000 plants pour des plantations massives sur 370 hectares et d'autres plantations linéaires sur 65 kilomètres", a-t-il dit. M. Diédhiou s'exprimait au cours de la cérémonie officielle de commémoration de la Journée nationale de l'arbre, célébrée au niveau régional dans le village de Badiouré, dans la commune de Tenghory (département de Bignona). Cette manifestation présidée par l'adjoint au gouverneur chargé du développement, Latyr

Ndiaye, a réuni les autorités administratives et locales du département de Bignona et les services déconcentrés de la région. Etaient également présents, les groupements féminins, les associations de jeunes, des exploitants forestiers, des ONG, entre autres participants. Le thème de cette commémoration porte sur "Promouvoir une économie forestière génératrice de revenus pour les populations locales et créatrices d'emplois verts dans l'esprit des objectifs de développement durable". Le vèbe ou palissandre du Sénégal a été choisi comme arbre parrain au niveau national, amis à Ziguinchor, les autorités ont choisi le caïllédrat comme arbre parrain pour sa "riche potentialité". "La mangrove aussi sera plantée sur 420 hectares pour une régénération de l'écosystème, parce qu'au rythme actuel de la dégradation de nos forêts, nous ris-

quons d'assister dans quelques années à la disparition des massifs forestiers de la région", a alerté Djimanga Diédhiou. Selon lui, au cours de la campagne écoulée, les services forestiers ont réalisé 450 000 plants produits par 133 pépinières. De même, "1 745 hectares de plantations massives et 173 kilomètres de plantations linéaires ont été réalisés", a poursuivi le responsable régional des Eaux et forêts. Devant un public nombreux, le président du Conseil départemental de Bignona Mamina Camara s'est alarmé du "niveau de dépérissement très avancé" de la forêt, avant d'évoquer les projets de son institution dans ce domaine. M. Camara a invité les populations à préserver "les 20 forêts classées de Bignona", en s'engageant dans la mise en œuvre du projet "Adaptation au réchauffement climatique des territoires et populations de Bignona".

ABONNEMENT

Nom et Prénom
 Structure
 Adresse
 Tél : Fax : Mail :
 Nombre d'exemplaires :

Abonnement de soutien : (30 000 F cfa ; 50 000 F cfa ou plus)

Pays	Tarifs
* Sénégal 1 an	- 10 000 F cfa pour 01 exemplaire - 20 000 F cfa pour 02 exemplaires
* Zone Uemoa 1 an	- 15 000 F cfa pour 01 exemplaire
* Europe 1 an	- 25 000 F cfa soit 40 €

Paiement par chèque à l'ordre de Jade/Syfia-Sénégal

Offre de stage à Bruxelles

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) recrute **un stagiaire à Bruxelles**. Le poste est ouvert aux ressortissants des pays ACP (Afrique, Caraïbe et Pacifique) et de l'Union Européenne (UE). Un contrat de six (06) mois sera offert à partir de septembre 2016. Ce contrat peut être renouvelé une fois pour un maximum de six (06) mois. Pour plus d'information, consultez le site du CTA (www.cta.int).

Comment l'Agriculture peut-elle répondre à l'arrivée massive de jeunes sénégalais sur le marché du travail ?

Ibrahima Hathie, directeur de recherche à IPAR, un Tink-Tank sénégalais basé à Dakar, fait ici une analyse critique de la politique de l'emploi des jeunes dans l'Agriculture dont la transformation structurelle est devenue une nécessité. Car, depuis 2000, différents projets et politiques agricoles ont vu le jour (REVA, ANIDA, PRODAC, etc.) avec d'importants moyens financiers. Hathie s'interroge sur ces sommes d'argent par rapport au nombre d'emplois créés. Il trace aussi des pistes de réflexion qui vont au développement de la filière riz avec sa chaîne de valeur, au renforcement du marché local, en passant par un système de crédit adapté et la résolution apaisée du foncier dans les terres agricoles... Pour mieux lutter contre le chômage des jeunes obligés de partir à Dakar ou en Europe.

■ PAR DR. IBRAHIMA HATHIE*

La crise migratoire du début des années 2000, qui a culminé en 2006 avec le départ massif de jeunes des côtes ouest-africaines, a révélé l'acuité de la question de l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne et des risques de déstabilisation qui peuvent en découler^[1].

Au Sénégal, le phénomène a connu un écho particulier du fait de la détermination des jeunes à rejoindre l'Europe "Barça ou Barsakh"^[2], souvent avec la bénédiction de leurs parents. Pour juguler le phénomène, le gouvernement du Sénégal, avec l'appui financier de l'Espagne et de la France, avait proposé un Plan de retour vers l'agriculture (REVA).

En réalité, la crise migratoire n'est que le révélateur d'un problème plus délicat : chaque année, environ 300 000 nouveaux actifs arrivent sur le marché du travail ; alors que les structures économiques peinent à créer des opportunités d'emplois pouvant absorber ces flux. La population sénégalaise (13,5 millions d'habitants en 2013) est caractérisée par sa jeunesse, la moitié de la population étant âgée de moins de 18 ans, et un taux d'accroissement annuel moyen de 2,7 %, encore élevé.

Comme dans les autres pays d'Afrique, les réponses de l'Etat ont souvent consisté à créer des agences et des fonds de promotion de l'emploi des jeunes et à soutenir l'apprentissage. Partout, les résultats de ces initiatives ont été généralement décevants, mettant en exergue le décalage entre les stratégies proposées et la réalité des structures économiques. De plus, ces initiatives ont souvent peu pris en compte les besoins des jeunes ruraux, se concentrant davantage sur la situation des jeunes diplômés plus visibles et mieux organisés.

Récemment, de nouvelles orientations ont émergé, considérant l'agriculture comme la solution idéale. Au Sénégal, d'importants moyens financiers ont été déployés dans le cadre des projets de l'Agence nationale d'insertion et de développement agricole (ANIDA, ex Plan REVA) et du Programme des domaines agricoles communautaires (PRODAC). Il reste à évaluer rigoureusement ces expériences, en particulier leur efficacité et leur efficacité. En plus de comparer le ni-

veau d'engagement financier avec le nombre d'emplois créés, il faudrait aussi interroger la viabilité et la durabilité de ces modèles. Le coût approximatif du PRODAC est de 100 milliards F CFA sur cinq ans^[3].

Entre 2008 et 2010, l'Agence nationale du Plan de retour vers l'agriculture (ANREVA), devenue l'ANIDA en 2012, a mobilisé 10,199 milliards F CFA, dont 7,156 milliards provenant des partenaires techniques et financiers et 3,043 milliards du budget de l'Etat. Le fonctionnement représente 15 % de ce financement. Le budget cumulé de 2011 et 2012 s'élève à 8,423 milliards. Au début de l'année 2016, le directeur général de l'ANIDA a indiqué que sa structure a réalisé, entre 2008 et 2015, 79 fermes villageoises et familiales dans lesquelles travaillent 10 000 jeunes agriculteurs sénégalais pour un budget d'environ 17 milliards FCFA.

Conditions pour que l'Agriculture absorbe une bonne partie des nouveaux actifs

La transformation structurelle de l'agriculture est une condition préalable pour accroître la productivité du travail et le niveau des revenus. Elle suppose des investissements conséquents dans la recherche, le conseil agricole, la mécanisation, la disponibilité d'intrants de qualité (semences et engrais), le bon fonctionnement des marchés d'intrants et de produits avec des incitations appropriées et un crédit adapté. Elle doit s'insérer dans une stratégie globale de développement des entreprises et des services le long des chaînes de valeur.

En développant un tissu de petites entreprises adossées à des chaînes de valeur porteuses, celles-ci vont constituer un réservoir d'emplois pour des jeunes formés. L'exemple de la filière du riz irrigué au Sénégal est assez illustratif. Dans la vallée du fleuve Sénégal, il existe 458 décortiqueuses privées qui transforment près de 77 % du riz paddy (c'est-à-dire un riz non décortiqué, qui a conservé sa balle) produit dans la vallée. En même temps, 28 rizeries ou mini-rizeries fonctionnelles proposent un riz de qualité, apprécié des consommateurs urbains. Une politique agricole et industrielle qui se préoccupe de création d'emplois devrait proposer

des stratégies spécifiques d'appui à ces petites entreprises afin de les faire évoluer vers des standards de qualité et accompagner celles qui sont capables de grandir^[4]. Malheureusement, les options politiques sont souvent plus favorables à l'investissement privé étranger à grande échelle^[5] et ne sont pas forcément créatrices d'emplois.

Par ailleurs, le développement de la chaîne de valeur du riz irrigué, avec les investissements publics et privés dans les aménagements et la mécanisation, ouvre la voie à l'émergence de petites et moyennes entreprises de prestations de services et des métiers qui en découlent : services d'entretien et de maintenance, gestion, logistique, conduite d'engins... Une politique réfléchie de formation professionnelle ciblant les jeunes et intégrée à la politique agro-industrielle de développement de la chaîne de valeur permettra de réaliser un saut qualitatif durable.

On le voit, l'enjeu fondamental est de repérer les filières porteuses, d'y investir de façon massive et ciblée, en privilégiant la connexion des agricultures familiales au marché par le biais du développement de petites entreprises, en amont comme en aval de la production. Il est donc nécessaire de repenser la politique agricole, notamment son volet création d'emplois, en valorisant des initiatives qui connectent les systèmes de production et l'organisation sociale et qui puissent trouver leur rythme de croisière et se développer comme de véritables entrepreneurs agricoles.

Enfin, la politique foncière est un aspect fondamental à prendre en compte, dans la mesure où les jeunes rencontrent souvent de fortes contraintes d'accès à la ressource. Une étude récente de l'IPAR^[6] a montré que la croissance démographique et l'émiettement du patrimoine foncier dû à l'héritage freinent beaucoup de jeunes dans leur désir d'engager des activités agricoles lucratives. Pourtant, dans le delta du fleuve Sénégal, la mobilité relative du foncier par la location ou la vente de terres (transactions illicites au regard de la loi) facilite l'accès des jeunes au foncier, se traduisant ainsi par leur plus grande implication dans la production

agricole. La Loi sur le domaine national interdit toute vente ou location de terres. En fait, sur les terres agricoles sous juridiction du domaine national, les producteurs n'ont qu'un droit d'usage et ne peuvent donc aliéner ces terres. Seul le conseil rural a la prérogative d'affecter ou de désaffecter les terres du domaine national. Cependant, dans la pratique, il existe de nombreuses transactions sur le foncier, surtout dans les zones où il y a une forte pression sur la terre.

Des opportunités à capter et à soutenir

Aujourd'hui le monde rural représente 55% de la population sénégalaise, mais la société s'urbanise progressivement. Cette tendance et les évolutions inéluctables qu'elle engendre (changement de modes de consommation, hausse du niveau de vie) constituent des opportunités intéressantes si cette demande économique est connectée à une offre agroalimentaire nationale et locale. Ainsi, une politique de décentralisation intelligente, qui appuierait le développement des villes secondaires, offrirait de nouveaux débouchés à une agriculture familiale de type commerciale, renforçant ainsi son rôle de pourvoyeur d'emplois viables et rémunérateurs pour les jeunes. Si l'Etat prenait la résolution de développer de nouveaux pôles régionaux, en dehors de Dakar, en les dotant d'infrastructures et de ressources et en leur permettant une gestion décentralisée de ces ressources, ces pôles secondaires constitueraient un débouché naturel pour une agriculture en transformation connectée au marché local. Outre les maillons aval des chaînes de valeur agricoles, les activités non agricoles peuvent constituer une source d'emplois non négligeable pour les jeunes. Dans la situation actuelle, la plupart des villes secondaires sont dépourvues de tout et ne peuvent offrir aucune alternative aux jeunes, obligés de partir à Dakar ou en Europe.

* DIRECTEUR DE RECHERCHE,
INITIATIVE PROSPECTIVE AGRICOLE
ET RURALE (IPAR), DAKAR

^[1] Hathie I. (2014), *Youth employment: a potential destabilizing force in Senegal?*, Southern Voice, Africa Up Close blog series, 28 April 2014.

^[2] « Barcelone ou la mort »

^[3] 100 FCA = 0,1524 euro

^[4] Dans la vallée du fleuve Sénégal, de petites entreprises de décortiquage ont pu évoluer pour devenir de grandes entreprises offrant de multiples services (rizerie, prestations pour le labour et la moisson). On peut citer l'entreprise Coumba Nor Thiam, le GIE Naxadi Deret à Thiagar et le GIE Mbodj et frères à Rosso.

^[5] L'entreprise CASL est en train de construire à Ross Béthio (St-Louis) une rizerie d'une capacité de 100 000 tonnes par an.

^[6] Hathie I., Wade I., Ba S., Niang M., Niang A., Sow M.K., Ndione Y., Ba C.O. (2015), *Emploi des Jeunes et migrations en Afrique de l'Ouest*, rapport final Sénégal.

LIBRE CIRCULATION DES PRODUITS AGRICOLES LOCAUX

Des commerçantes dénoncent les tracasseries dans la CEDEAO

(Jade/Syfia) - La libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO adoptée depuis 1979 tarde à être effective. Les commerçantes de produits agricoles locaux ont vigoureusement dénoncé les multiples tracasseries dont elles sont l'objet pour acheminer leurs marchandises. Fin août à Dakar, elles ont tenu des discussions organisées par l'Afao. Un plan d'actions "Genre et Commerce" a été mis en œuvre pour les informer sur les textes et les nouvelles politiques douanières.



Vives tracasseries douanières, incessants check-point, produits agricoles pourris, etc. voilà les multiples contraintes soulevées par les femmes. Elles les ont vigoureusement dénoncés à l'occasion d'un atelier de partage sur les textes fondamentaux liés à la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO organisé par l'Afao (Association des Femmes en Afrique de l'Ouest). Une rencontre qui vise à sensi-

biliser les femmes sur leurs droits et sur l'existence du Profab (Programme pour la libre circulation des produits agricoles) pour la mise en œuvre des politiques commerciales dans la région.

60 check-point entre le Sénégal et le Mali

L'intégration dans l'espace CEDEAO est confrontée, selon les participants, à des obstacles liés à la libre circulation des personnes et des biens, aux papiers

administratifs demandés par les hommes en kaki. Les victimes sont généralement des femmes. Leurs cris de cœur ont retenti dans la salle. La formatrice de produits locaux, Mariama Dabo de Tamba n'a pas décollé. Elle a fustigé la redevance de 600 F cfa à payer à la Direction de l'environnement sur chaque sac de 50kg de pain de singe ou fruit du baobab (*Adosania digitata*). Une Nigérienne résidant à Dakar, a "pleuré" devant les nombreux postes de contrôle sur l'axe Dakar-Niamey où elle a perdu 21 jours pour transporter ses bagages.

Commerçant établi à Pikine (banlieue dakaroise), Moussa Faye a demandé à être édifié sur les produits pour lesquels il doit payer des droits de douane pour les acheminer de Conakry à Dakar...

Dans sa présentation sur "les tracasseries routières au Sénégal et dans la sous-région", Chimère Ndiaye de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar (CCIAD), a indiqué "qu'en 2009, sur 100 km de corridor, on dénombre quatre postes de contrôle, contre trois exigés par l'UEMOA". Sur l'axe Koutiala (Mali)- Dakar, long de 1184 km, a poursuivi M. Ndiaye, on compte 30 check-point dans le territoire malien et 28 au Sénégal. Toutefois, le représentant du CCIAD reconnaît que des avancées ont été observées. Les taxes qui étaient de 4194 F cfa en 2009 au Sénégal sont passées à 1614 F cfa en 2013.

Le consommer local gage de l'intégration africaine

Ces agissements, la dame Aïssata Ba

du Centre Genre de la CEDEAO à Dakar, les a déplorés... Car, le protocole de la CEDEAO stipule la "libre circulation des personnes dans l'espace et le droit de résidence". Malheureusement, souligne-t-elle, "notre étude sur deux corridors (Nigeria-Togo-Bénin et Sénégal-Gambie-Guinée Bissau) a ressorti : braquages, expositions aux maladies, perte de produits...". Selon elle, un plan d'actions sur "Genre et Commerce" a été mis en œuvre cette année pour informer les femmes sur les nouvelles politiques douanières et sur le Schéma de libéralisation des Echanges (SLE) pour réduire les nombreuses formalités administratives aux frontières. Des protocoles ratifiés par les Etats membres que les femmes ignorent.

Le représentant du ministre de l'Intégration africaine du Sénégal, Jean Antoine Diouf a salué l'importance de cet atelier. De son côté, le Directeur de l'intégration régionale a regretté que "le protocole n'est pas suffisamment connu par les différents acteurs y compris dans certains corps de contrôle. Le texte a besoin d'une certaine appropriation par les acteurs, notamment les femmes qui subissent plus ces tracasseries".

C'est pourquoi, la Présidente de l'Afao, Mme Khady Fall Tall a demandé à ses sœurs de s'imprégner de ces instruments. "Cela explique l'organisation de cet atelier. Leur diffusion permettra une meilleure appropriation des textes par les populations. Elles vont ainsi jouir des conditions d'échanges sécurisées, favorables à l'affermissement des liens sociaux, à la sécurité alimentaire par le consommer local gage de l'effectivité de l'intégration africaine", a dit Mme Tall. Elle a soutenu que l'Afao assurera sa mission d'intégration de la dimension genre dans la nouvelle politique communautaire de la CEDEAO, afin de faciliter la réussite du Profab. Elle a également promis de porter le message relatif au respect de la mobilité des produits agricoles alimentaires dans l'espace.

ECHOS DES CEREALES

"Quand je mange local, j'enrichis le paysan sénégalais"

Période du 19 au 26 septembre 2016

Céréales/Prix/Kg	Riz local	Riz importé	Mil	Sorgho	Maïs	Fonio
Dakar (Castors)	300 F cfa	280 F cfa	275 F cfa	250 F cfa	275 F cfa	1 500 F cfa
Saint Louis (Marché sor)	270 F cfa	280 F cfa	300 F cfa	250 F cfa	275 et 300 F cfa	Inconnu
Louga	300 F cfa	400 F cfa	250 F cfa	250 F cfa	225 F cfa	Inconnu
Thiès (Marché central)	Inconnu	280 F cfa	270 F cfa	225 F cfa	275 F cfa	Inconnu
Matam	270 F cfa	280 F cfa	250 F cfa	225 F cfa	250 F cfa	Inconnu
Kolda	300 F cfa	280 F cfa	270 F cfa	250 F cfa	275 F cfa	1200 F cfa
Sedhiou	300 F cfa	280 F cfa	250 F cfa	240 F cfa	270 F cfa	1200 F cfa
Diourbel (Ndangalma)	275 F cfa	275 F cfa	200 F cfa	Non disponible	225 F cfa	Inconnu
Ziguinchor (Boucotte)	Non disponible	400 F cfa	300 F cfa	400 F cfa	300 F cfa	1000 F cfa

Les prix indiqués ci-dessus sont les réponses aux questions posées sur place au consommateur sur le marché local